

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 4 Octobre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, CARPENTIER-BORTOLOTTI, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, HOCHART, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur CHERRIER (*pouvoir à Monsieur BIREMBAUT*), Madame MIRASOLA (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame THOMAS*), Monsieur BELLEGUEULE (*pouvoir à Monsieur DERGHAL*), Monsieur DUCHEMIN (*pouvoir à Madame DUPONT*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Monsieur AUDIN*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Monsieur SANCHEZ*), Madame GAJDA (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI*).

Absents excusés : MM. TONNEAU, BRAILLY, VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

**DELIBERATION N° 5/2 : PERSONNEL. EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET.
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Le tableau des effectifs permanents à temps non complet arrêté par la délibération n° 6/2 du 22 Février 2024, nécessite une révision en raison de l'évolution de la réglementation et des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée,

Vu l'avis émis par le Comité Social Territorial en date du 22 Novembre 2023 qui s'est prononcé favorablement pour toute modification du tableau des effectifs, tant en création qu'en réduction de postes, dans la mesure où cela n'a pas pour effet d'entraîner une suppression effective d'emplois,

DELIBERATION N° 5/2 DU 10 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 059-215901729-20241010-241010DE_5_2-DE

Le tableau des effectifs permanents à Temps Non Complet est donc arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

INTITULES DES GRADES	EFFECTIF OUVERT	NOUVEAU EFFECTIF OUVERT	POSTES POURVUS
	Délibération : n° 6/2 du 22 Février 2024		
FILIERE ADMINISTRATIVE :			
Attaché 17h30/semaine	1	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe 28h/semaine	0	1	0
Adjoint Administratif 20h/semaine	1	1	1
Adjoint Administratif 28h/semaine	1	1	0
FILIERE TECHNIQUE :			
Technicien 31h30/semaine	1	1	0
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe 30h/semaine	4	4	0
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe 25h/semaine	3	3	2
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe 20h/semaine	2	2	1
Adjoint Technique 30 h/semaine	7	7	3
Adjoint Technique 25 h/semaine	8	8	1
Adjoint Technique 20 h/semaine	6	6	1
Adjoint Technique 17 h 30/semaine	1	1	1

BUDGET PRINCIPAL

INTITULES DES GRADES	EFFECTIF OUVERT	NOUVEAU EFFECTIF OUVERT	POSTES POURVUS
	Délibération : n° 6/2 du 22 Février 2024		
FILIERE CULTURELLE :			
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale (Chant) 4h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe (Musique-Guitare classique) 5h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe (Musique Guitare) 7 h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe (Musique-Harpe) 4h/semaine	1	1	1

DELIBERATION N° 5/2 DU 10 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 059-215901729-20241010-241010DE_5_2-DE

Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère Classe (Musique-Violoncelle) 9h/semaine	1	1	1
Assitant d'Enseig. Artistique Principal de 1ère classe (Musique Percussion) 17h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 1ère classe (Musique-Piano) 15h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 1ère classe (Musique-Contrebasse) 10h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 1ère classe (Musique-Contrebasse) 7h/semaine	1	1	0
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Musique Trombone) 4h/Semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Musique Trombone) 2h30/Semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Musique Violon) 12h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Chant actuel) 4 h/Semaine	1	1	1

BUDGET PRINCIPAL

INTITULES DES GRADES	EFFECTIF OUVERT	NOUVEAU EFFECTIF OUVERT	POSTES POURVUS
	Délibération : n° 6/2 du 22 Février 2024		
FILIERE CULTURELLE (suite) :			
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Modèle Vivant) 5h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Peinture) 5h30/Semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Infographie) 3h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Sculpture-graphisme) 13h30/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Trompette) 2h/semaine	1	1	1

DELIBERATION N° 5/2 DU 10 OCTOBRE 2024

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 059-215901729-20241010-241010DE_5_2-DE

Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Tuba) 2h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Flûte) 5h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Saxophone) 2h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Batterie) 12h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Violoncelle) 9h / semaine	0	1	0
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Basse électrique) 3h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Guitare électrique) 8h/semaine	1	1	1

BUDGET PRINCIPAL

INTITULES DES GRADES	EFFECTIF OUVERT	NOUVEAU EFFECTIF OUVERT	POSTES POURVUS
	Délibération : n° 6/2 du 22 Février 2024		
FILIERE CULTURELLE (suite) :			
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (sensibilisation musicale) 15h30/semaine	1	1	0
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Musique-Cor) 2h / semaine	1	1	0
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Piano) 12h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Synthétiseur) 12h/semaine	1	1	1
Assistant d'Enseig. Artistique Principal de 2ème Classe (Musique-Violon) 5h/semaine	1	1	0

.../...

FILIERE ANIMATION :			
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 6h / semaine	22	22	18
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 12h / semaine	2	12	8
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 16h / semaines	2	2	2
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 17h / semaine	7	7	6
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 24h / semaine	2	2	2
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 28h / semaine	2	2	2
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe 30h / semaines	5	5	4
TOTAUX	116	118	78

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 29 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.

S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.

Le Secrétaire de séance,

T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,
A.L. D'AMICO-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....